

## NOTE DE SERVICE

N° 11-068-B-P3 du 28 décembre 2011

NOR : BCR Z 11 00068 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique** du mois de décembre 2011

### OPPOSITION À PAIEMENT DE CHÈQUES SUR LE TRÉSOR

#### ANALYSE

Application des dispositions de l'instruction n° 73-133-B-P3 du 2 octobre 1973

Date d'application : 28/12/2011

#### MOTS-CLÉS

CHÈQUE TRÉSOR ; LETTRE-CHÈQUE ; OPPOSITION À PAIEMENT DE CHÈQUE SUR LE TRÉSOR

#### DOCUMENTS À ANNOTER

Note de service n° 11-032-B-P3 du 21 juin 2011

#### DOCUMENTS À ABROGER

Néant

#### DESTINATAIRES POUR APPLICATION

CCCE	RGP	TGCST	TPG	DOM	TGAP	TGE	COM	CSOM	BA	RF	T	

*DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES*

*Sous-direction de la gestion comptable et financière des collectivités locales  
Bureau CL-1C*

## DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE N° 272

NUMÉRO Opposition	SERVICE Émetteur	COMPTABLE Assignataire	NUMÉRO de chèques	OBSERVATIONS
372	DDFiP de Seine- Saint-Denis	DDFiP de Seine- Saint-Denis	N° 46 001 à 48 000	2 000 lettres-chèques en blanc perdues

L' ADMINITRATEUR CIVIL  
CHEF DE BUREAU CL-1C

BRICE CANTIN

**ISSN : 0984 9114**